

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH LA ROCHETTE

2021



Allée des Grillons

73110 VALGELON LA ROCHETTE



Table des matières

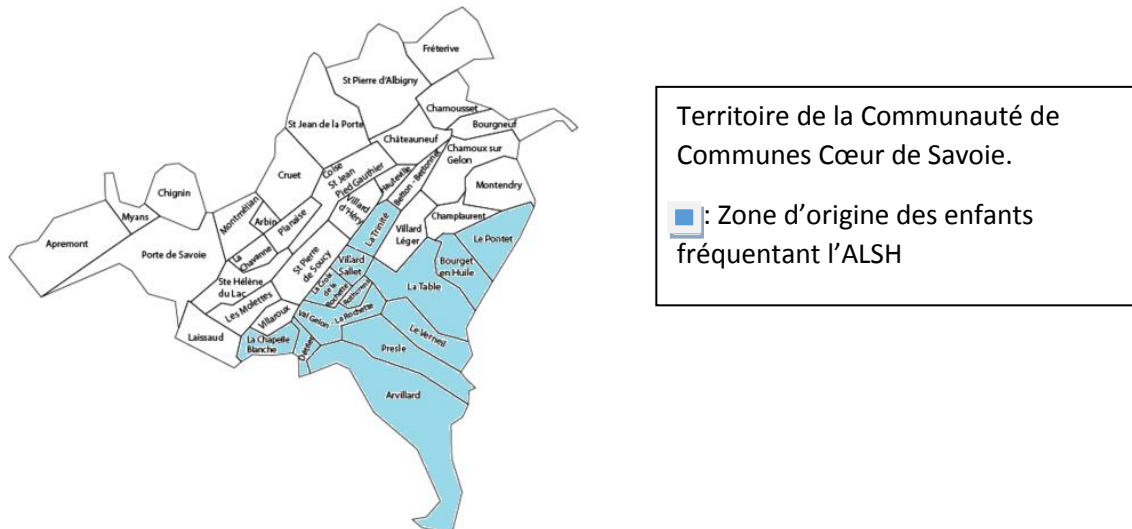
1.	Présentation globale de la structure.....	4
▪	La communauté de Communes Cœur de Savoie	4
▪	L'ALSH.....	4
2.	Projet Educatif	5
3.	Projet pédagogique	5
4.	Méthode pédagogique	12
5.	Fonctionnement général de l'ALSH.....	13
▪	Le Public	13
▪	Dates et horaires d'ouvertures	14
▪	Inscriptions.....	14
▪	La communication.....	14
6.	Les enfants et leurs familles.....	15
▪	La place des familles	15
▪	Sécurité et soins des enfants.....	15
▪	Les enfants porteurs de handicap.....	16
7.	Les activités.....	16
▪	Le choix des activités	16
▪	Les intervenants ou prestataires.....	16
▪	Les séjours.....	17
▪	Les activités avec les autres ALSH	17
▪	Le déroulement des activités	17
8.	Les locaux.....	17
▪	La description des locaux.....	18
▪	Les autres espace mis à disposition	18
▪	Entretien des locaux	19
9.	Moyens humains.....	19
▪	L'équipe.....	19
▪	Le rôle de chacun	20
▪	Le guide de l'animateur	22
▪	Les réunions	22
10.	Moyens financiers et Matériels.....	23
▪	Financiers	23
▪	Matériels.....	23
▪	Déplacements et transports.....	23
11.	Journée type	23

12.	Organisation de la vie quotidienne	25
▪	Les différents accueils	25
▪	Repas	25
▪	Temps de repos	26
13.	Evaluation	26

1. Présentation globale de la structure

▪ La communauté de Communes Cœur de Savoie

L'accueil de loisirs est intercommunal. La Communauté de Communes Cœur de Savoie est composée de 41 communes soit 37622 habitants. La collectivité gère en direct quatre accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) enfance (3 à 11 ans) : ALSH Valgelon-La Rochette, ALSH Chamoux-sur-Gelon, ALSH Les Marches et ALSH Montmélian. L'ALSH de Saint Pierre d'Albigny est quant à lui en gestion déléguée à une association.



Sur ce secteur Valgelon-La Rochette, la Communauté de Communes gère également un multi-accueil, une halte-garderie, un relais assistantes maternelles et un espace jeunes. Des temps de travail sont organisés entre les différents directeurs des ALSH et des autres structures petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

Depuis quelques années, le territoire est marqué par une forte croissance démographique dû à un important développement immobilier. On assiste à une arrivée massive d'une population plus habituée à un mode de vie urbain et généralement composée d'un couple avec de jeunes enfants. L'enjeu est de répondre à la demande de garde des familles travaillant dans les agglomérations environnantes (Grenoble, Chambéry, Albertville).

L'ALSH La Rochette est situé 90 Allée des Grillons à Valgelon-La Rochette dans une zone rurale de 4 111 habitants. Valgelon-La Rochette possède plusieurs écoles : deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège.

L'emplacement géographique nous permet de favoriser les activités en plein air et de découvrir le patrimoine local.

▪ L'ALSH

L'ALSH est déclarée au niveau de la DDCSPP, en accueil périscolaire pour l'accueil des mercredis et en accueil extrascolaire pour les vacances.

Nous avons fait le choix de rédiger un seul projet pédagogique commun à l'accueil périscolaire et à l'accueil extrascolaire pour mettre en avant la continuité pédagogique.

Les activités de l'ALSH s'inscrivent aussi dans un Contrat Enfance Jeunesse et un Plan Mercredi.

2. Projet Educatif

Annexe 1

Les orientations éducatives du projet éducatif de la Communauté de Communes Cœur de Savoie au sein de l'ALSH s'inscrivent dans le cadre du vivre ensemble et d'une équité de service rendu à la population. La collectivité et de ce fait les différents ALSH défendent des grands principes tels que la laïcité, la citoyenneté et l'égalité.

L'ALSH de La Rochette met en œuvre des actions pour favoriser le développement, la responsabilité et l'épanouissement de l'enfant.

C'est un lieu d'apprentissage de la vie collective, mais aussi un lieu où l'enfant est reconnu et respecté en tant qu'individu. Le public (adultes et enfants) s'engage dans une démarche participative dans le respect de tous et de l'environnement, dans la tolérance et l'autonomie. De plus, les ALSH veillent à la mixité sociale, géographique et au bon accueil des enfants porteurs de handicap.

L'expression de l'enfant est encouragée en le laissant proposer et choisir. Notre priorité, est que l'enfant soit acteur et non pas seulement consommateur de l'activité.

La collectivité a également fait le souhait de créer et développer du lien entre les écoles, les familles et les ALSH ; notamment sur l'accueil de loisirs du mercredi qui tient une place particulière puisqu'il s'inscrit dans la dynamique de la semaine scolaire et familiale de l'enfant. C'est pourquoi la collectivité a pensé son contenu et son organisation en privilégiant le temps qualitatif et non quantitatif, en ne renchérissant pas la suractivité, de façon à permettre à l'enfant d'avoir des moments de « respiration ».

Les temps d'activité sont organisés par cycles autour de différentes thématiques, ce qui permet d'instaurer une dynamique de projets et de donner une cohérence éducative aux activités proposées.

Nous installons, une relation de confiance aussi bien avec l'enfant qu'avec les parents.

C'est une des clés de la réussite du centre.

3. Projet pédagogique

Notre équipe s'engage à :

- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et la participation de chacun
 - *Permettre à l'enfant d'être acteur de son séjour*

Chaque unité forme le groupe. En ALSH, les enfants découvrent un peu plus la vie en collectivité et par conséquent, que leurs actions ont une influence sur le groupe. Cet

apprentissage est indispensable pour leur futur. Nous souhaitons les familiariser avec les rouages de la démocratie.

Lors de l'élaboration des thèmes et des programmes, des temps sont prévus avec les enfants pour que l'on puisse réfléchir ensemble et prendre en compte leurs avis. Chacun peut ainsi s'exprimer librement. Une boîte à idées est mise en place pour les enfants qui ne souhaitent pas s'exprimer en groupe.

De plus, la programmation peut être revue selon les souhaits des enfants. Ce n'est qu'une proposition, qui n'est ni figée ni exhaustive. L'offre de loisirs doit répondre à la demande des enfants. Pour cela, les animateurs devront susciter l'envie des enfants au travers de nouvelles animations mais aussi des activités ou jeux qu'ils connaissent déjà et qui peuvent être adaptés au thème ou à l'âge du groupe. Il est important que les animateurs donnent envie aux enfants de découvrir des activités nouvelles car ce dernier est parfois retissant quand il ne connaît pas.

○ Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes et actions de la vie quotidienne

Du mobilier adapté à la taille de l'enfant est mis en place (WC, lavabos, tables, chaises, etc.) afin que chaque enfant soit autonome et puisse participer à la mise en place mais aussi au rangement du matériel. Pour le groupe des 3-4 ans, des gommettes ou des photos sont utilisées afin de les aider visuellement. Par exemple, des affiches avec un personnage de dessin animé ont été mises en place dans les toilettes pour rappeler qu'il faut tirer la chasse d'eau, éteindre la lumière, se laver les mains, etc.

L'enfant a besoin de repères simples mais précis. Il faut adapter nos attentes pour qu'elles correspondent à ses possibilités et capacités.

○ Encourager et valoriser les prises d'initiatives

Nous encourageons l'enfant à faire seul, ou du moins à essayer. Il sera toujours valorisé dans sa démarche. Ceci s'applique autant pour les activités que dans la vie quotidienne. Il faut laisser faire plutôt que faire à sa place. Les animateurs doivent prendre le temps d'expliquer avec des mots simples ou bien de montrer aux enfants. L'enfant a besoin que nous lui accordions notre confiance. L'animateur veille à ne pas mettre l'enfant en difficulté en lui donnant des tâches pas adaptés à ses capacités.

○ Donner des responsabilités aux enfants

L'enfant participe au fonctionnement du centre en aidant aux tâches de la vie quotidienne (mis en place et débarrassage des tables, rangement des activités, aide à la préparation et la distribution du goûter, etc.) mais également à l'élaboration des règles de vie.

Nous voulons que les enfants soient actifs dans l'organisation des activités, dans l'accompagnement de projets. Nous souhaitons encourager cette autonomie en fonction des capacités de chacun. Par exemple, les camps ou séjours courts sont élaborés tout au long de l'année avec les enfants qui veulent s'investir sur la préparation, la recherche de

financements, l'élaboration, etc. Le fait de monter un projet puis de partir ensemble, favorise la cohésion de groupe.

- Encourager le respect, la tolérance et le vivre ensemble
 - *Associer les enfants à l'élaboration des règles de vie*

Les règles sont importantes et aident l'enfant à se construire. Elles permettent de structurer l'environnement dans lequel il se trouve et de transmettre nos valeurs.

Nous respectons mieux les règles que nous avons nous-mêmes établis. Il est donc important de réfléchir et d'établir les règles de vie de la collectivité tous ensemble (animateurs et enfants). L'enfant doit s'exprimer en tant qu'individu tout en veillant à respecter le collectif.

Nous passons en général, la matinée du premier jour des vacances à établir les règles de vie avec les enfants. Prendre le temps de négocier, d'expliquer, d'écouter, de trouver des compromis permettra aux enfants d'acquérir des compétences cruciales pour leur future vie d'adulte.

Même si certaines règles de vie pourront être négociables, d'autres ne le peuvent pas : respect de la loi républicaine, refus de violence sous toutes ses formes, sécurité des enfants. Elles doivent être imposées sans négociation. L'arbitraire et l'injustice ne sont pas non plus acceptables. Les règles non négociables sont expliquées aux enfants, il doit comprendre que si une chose est interdite c'est qu'il y a une raison. Par exemple on ne court pas dans les locaux car on peut glisser et se faire mal.

- *Sensibiliser les enfants aux notions de respect, de tolérance*

Nous mettons en place des relations basées sur le respect, la tolérance et la solidarité. Ces valeurs sont prônées et recherchées au quotidien avec les enfants.

Adultes et enfants sont sur un pied d'égalité, ils se doivent tous un respect mutuel. Nous attendons de l'enfant du respect envers les adultes et les autres enfants, mais il faut également que l'adulte montre du respect envers l'enfant. Les adultes sont des modèles pour les enfants, ils doivent montrer l'exemple. Nous nous montrons attentifs aux autres et nous incitons les enfants à faire de même. Nous les encourageons ainsi à la tolérance et condamnons la discrimination et l'exclusion.

Le respect des lieux est également primordial, il passe par le respect des locaux ET du matériel ! Les enfants y sont responsabilisés en participant au rangement, au débarrassage des tables, etc.

Enfin, les enfants se doivent d'être polis. Ils ont des droits mais aussi des devoirs, et la politesse en fait partie. C'est même une obligation pour nous, un simple « merci » ou « bonjour » rendra la journée bien meilleure pour tous. Cela s'applique également avec les intervenants, chauffeurs de bus....

○ *Encourager et veiller les solidarités, l'entraide*

Nous favorisons l'entraide et la solidarité au travers de jeux coopératifs mais aussi en permettant aux enfants de se mélanger ponctuellement afin de responsabiliser les plus grands en aidant les plus jeunes ; que ce soit dans les moments de la vie quotidienne (repas) ou lors de grands jeux.

Accueillir des enfants porteurs de handicap permet également aux enfants d'apprendre le respect de la différence et la solidarité.

○ *Développer des temps conviviaux dans un climat serein*

Nous proposons régulièrement des temps conviviaux qui réunissent l'ensemble des enfants. C'est temps fort favorise la cohésion du groupe, l'échange et le partage. Nous veillons à ce que chaque enfant trouve sa place.

- Permettre l'accès aux loisirs pour tous en proposant des activités variées et adaptées

○ *Donner la possibilité à tous les enfants de fréquenter l'ALSH*

Nous ne souhaitons pas que des problèmes financiers empêchent des parents d'inscrire leur(s) enfant(s) au centre de loisirs. Nos tarifs sont pour cela basés sur le quotient familial de chaque famille. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services sociaux afin de trouver des solutions pour chacun.

Tous les enfants doivent être accueillis, y compris ceux qui sont porteurs d'un handicap qu'il soit physique ou psychique. L'enfant porteur d'un handicap est avant tout un enfant, et comme tous il a le droit d'avoir des loisirs. De plus, favoriser l'accueil dans un cadre éducatif ordinaire est une bonne préparation à sa vie future. L'enfant porteur de handicap devra trouver sa place afin de s'épanouir comme les autres enfants. Nous créerons le meilleur environnement possible.

De la même manière, nous porterons une vigilance toute particulière aux enfants ayant un régime alimentaire particulier, des allergies, etc.

○ *Susciter la créativité, le plaisir, la curiosité et encourager l'ouverture*

Culturellement, l'accueil de loisirs joue un rôle important. Au travers de nombreuses activités ludiques, les enfants pourront s'approprier de nouvelles connaissances, qu'ils pourront ensuite retranscrire à la maison avec leur famille.

Les richesses de la Communauté de Communes Cœur de Savoie sont bien entendu valorisées, mais nous nous devons également de montrer aux enfants d'autres lieux, d'autres cultures. Les sorties à la journée, par exemple, répondent fortement à cet objectif. Il nous arrive de nous déplacer dans les départements voisins comme la Haute-Savoie, l'Isère, le Rhône, etc. Les séjours organisés lors des vacances d'été permettent également de promouvoir cette diversité culturelle.

Enfin avec l'espace public numérique de la Médiathèque « Fabrice Melquiot » situé tout près du centre, les enfants et les jeunes ont accès à des ordinateurs, tablettes et Internet.

Tout cela dans le cadre de projets mis en place afin de démocratiser ces pratiques mais surtout de les sensibiliser aux dérives.

- Inscrire les activités sur le territoire et en relation avec les différents acteurs
 - *Eveiller la curiosité de l'enfant par la découverte de son environnement, du patrimoine local*

Les enfants mais aussi leurs parents ne sont pas toujours conscients de la richesse de leur territoire. Nous nous devons ainsi d'aider les enfants à connaître ce territoire, ses ressources et à les préserver. Nous créons des liens avec les acteurs locaux : ludothèque, médiathèque, musées, etc. De plus des activités de découverte du territoire sont proposées : courses d'orientation, randonnées, visites de monuments historiques, etc.

- *Développer les partenariats avec les acteurs locaux (associations / services des collectivités ...) et participer aux temps forts locaux*

Les potentialités locales sont importantes (associations, commerces...). Nous choisirons de ce fait, en priorité les professionnels et les commerçants locaux pour notre fonctionnement.

De nombreux événements programmés sont sur le territoire, l'ALSH peut participer à certains d'entre eux tels que le carnaval ou encore la fête du jeu. C'est un moyen à l'ALSH de se faire connaître de tous et de développer les partenariats avec les différentes associations présentes lors de ces événements.

- Veiller à la complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux
 - *Développer le dialogue et les échanges avec les familles*

Nous veillons à établir des relations de qualité et de confiance avec les familles. Pour cela nous nous montrons respectueux, disponibles, et à l'écoute. Nous nous devons d'être bienveillants envers leurs enfants et de leur montrer que nous garantissons leur sécurité physique, morale et affective.

Quel que soit l'âge de l'enfant, nous favorisons les relations avec les parents. En effet, même avec les adolescents, nous souhaitons rencontrer régulièrement les parents. Nous attachons une importance particulière à l'implication des familles dans nos projets.

Nous sensibilisons les familles à nos différents objectifs et nous les encourageons à s'investir dans la vie de l'accueil de loisirs.

Le premier contact se fait lors des inscriptions où nous leurs présentons le projet pédagogique. Puis au quotidien nous prenons le temps de discuter avec eux soit en accueil soit par le biais de mails et des plaquettes d'informations que nous leurs envoyons afin de présenter nos différents projets et activités. Nous les invitons à des événements conviviaux (spectacles, goûters, etc.) à raison d'une fois par semaine.

- *Consolider les partenariats avec les acteurs scolaires et périscolaires*

Etant un ALSH ouvert les mercredis et pendant les vacances, nous devons forcément coopérer et consolider nos partenariats avec les acteurs scolaires et périscolaires. De plus, nombres de nos animateurs travaillent pour les services périscolaires des différentes mairies en dehors des vacances scolaires. Nous accueillons les mêmes enfants sur des temps différents donc une continuité est primordiale. La communication est le maître mot pour cela.

De plus, l'ALSH a la particularité d'être un accueil de loisirs multi-sites. Nous devons partager nos locaux avec le scolaire et le périscolaire. En effet, plusieurs salles sont communes : la salle de restauration de l'école « la Neuve », la salle des 3/4 ans au centre d'animation, etc. Il est important de s'accorder sur les choses utilisables ou non par tout le monde pour une cohabitation agréable tout au long de l'année.

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- *Respecter les besoins et les rythmes de l'enfant*

Tous les jours, mais surtout en début de séjour, les animateurs veillent à faire des accueils individualisés de chaque enfant, afin que ces derniers s'acclimatent au mieux à leur environnement. C'est à ce moment-là que les animateurs déterminent avec l'aide des parents, les besoins de l'enfant ; afin de mieux l'accompagner tout au long de son séjour.

Les enfants sont répartis par groupe d'âges cohérents pour qu'ils évoluent à leur rythme et pour que les activités proposées soient adaptées à leurs capacités. Nous leur proposons des activités variées tout en veillant quotidiennement à leur degré de fatigue ou d'excitation. Si on s'aperçoit que les enfants sont excités, une activité en extérieur leur sera proposée pour qu'ils se défoulent. A contrario, si on sent les enfants plus fatigués (ce qui est souvent le cas en fin de vacances) les animateurs proposeront une activité calme.

Ils peuvent également se déplacer librement et en toute sécurité sur les différents espaces qui leurs sont aménagés (dinette, voitures, jeux de construction pour les plus jeunes ; jeux de sociétés, atelier pixel, lecture pour les plus grands). Sans oublier que l'enfant a le droit de ne rien faire et de ne pas être sollicité à chaque instant. Cela participe aussi à son évolution.

Nous proposons une journée type adaptée au rythme de l'enfant. En effet, ce dernier n'est pas capable de gérer ses propres besoins physiologiques ; c'est pour cela que nous avons aménagé un temps de calme et de repos obligatoire après le repas méridien. Il est important de prendre le temps de récupérer afin que le reste de la journée se déroule en toute sécurité.

Enfin nous veillons au respect des règles d'hygiène et de sécurité à tout instant. L'hygiène et la sécurité physique, morale et affective des enfants sont des soucis permanents. Quel que soit notre action, l'aspect sécuritaire est en première ligne. Pour cela la directrice se tient à jours des évolutions réglementaires et les transmet aux animateurs immédiatement.

○ *Permettre à l'enfant d'être valorisé*

Nous organisons des temps de rencontre et d'échanges avec les familles en les conviant les vendredis soirs à des expositions, des petits spectacles, des repas préparés par les enfants, des grands jeux, etc. Ces soirées « familles » nous permettent de présenter notre structure, de faire mieux connaissance. Ce sont des moments conviviaux qui permettent de les impliquer un peu plus dans la vie du centre, et qui permettent aux enfants de montrer à leurs parents tout ce qu'ils font au centre.

Ces actions sont importantes à la fois pour les parents qui nous découvrent un peu plus, mais surtout pour les enfants qui aiment que l'on s'intéresse à eux. Ils ont cette impression de valorisation grâce à toutes ces créations (culinaires ou artistiques) exposées aux parents. Ce sont aussi des moments riches pour nous, car nous échangeons beaucoup lors de ces temps forts.

○ *Encourager les enfants à avoir une vie « saine »*

L'ALSH se doit de veiller au bon équilibre alimentaire de l'enfant. Pour cela nous proposons des repas équilibrés (méridien et goûter) à heure fixe. Nous vérifions que les menus proposés par le prestataire correspondent au mieux aux besoins des enfants et nous les encourageons à manger de tout et à se servir de manière raisonnable.

Nous essayons de varier au maximum les goûters pour que les enfants découvrent de nouveaux produits et de nouvelles saveurs. Ainsi nous alternons entre du salé et du sucré. Nous recherchons également une certaine qualité donc pour y arriver, nous favorisons des goûters issus de producteurs locaux plutôt que des produits industriels.

Une vie « saine » passe également par une bonne hygiène et le goût de l'effort. Les enfants sont fortement sensibilisés à l'hygiène par le lavage des mains avant et après chaque repas, après être passé aux toilettes, lorsqu'ils ont fait une activité salissante ou encore après jouer dehors... De plus, les animateurs alternent entre activités manuelles, culturelles et sportives. Il est important pour les jeunes de bouger et de se dépenser au moins une fois par jour. Si la météo le permet, nous mettons les enfants un maximum à jouer dehors où ils peuvent largement se défouler.

▪ Favoriser la stabilité et la cohésion de l'équipe

○ *Encourager et favoriser le travail en équipe*

Les animateurs travaillent en binôme sur chaque groupe. La personnalité de chacun doit être prise en compte lors de la réalisation de ces duos. Les animateurs des 3-11 ans travaillent en collaboration pour permettre une continuité logique dans l'offre de loisirs. De projets communs peuvent être réalisés, afin d'accompagner le passage des enfants entre les différents groupes. De nombreuses réunions sont mises en place afin de discuter, communiquer, négocier et atteindre cet objectif.

○ *Créer et permettre une cohésion d'équipe*

Une bonne ambiance au sein d'une équipe favorise un meilleur travail. Des temps de bilans sont organisés régulièrement lors de chaque vacance afin de mettre en avant les difficultés de la semaine écoulée et de les régler rapidement. Ces nombreux bilans nous permettent aussi d'échanger sur la pratique de chacun.

La stabilité et la cohésion d'une équipe vont de pair. L'ambiance, l'intégration des vacataires, l'ensemble des conditions de travail favorisent la fidélité des animateurs occasionnels ou non. La directrice se doit d'encourager cette stabilité et la cohésion par ses actions quotidiennes. De plus, avec le coordinateur jeunesse, ils prévoient des rencontres régulières autour de la politique de jeunesse menée. Les animateurs sont ainsi encouragés à aller au bout de leur formation et pour certains, à en effectuer d'autres (BAFD, etc.).

Des moments moins formels, conviviaux entre animateurs sont aussi organisés ; en général, à la fin des vacances d'été ou lors des petites vacances. Cela permet de mieux se connaître et bien évidemment de maintenir cette cohésion d'équipe.

○ *Aider l'animateur à progresser en étant acteur de sa formation*

Les animateurs ont à leur disposition, de nombreuses ressources : fichiers de jeux, ouvrages sur la réglementation, possibilité d'utiliser internet, etc. Les nombreuses activités réalisées sont également répertoriées dans des classeurs d'activités pour les aider lors de leurs recherches.

Au cours des vacances, la directrice fait également des points réguliers avec les animateurs et les agents techniques. Une attention toute particulière est portée aux stagiaires BAFA ou BAFD pour les accompagner au mieux dans leurs différents stages. Des temps d'échanges et d'évaluation sont organisés.

○ *Pérenniser les emplois*

- *Pour les animateurs permanents* : un temps de travail annualisé, en essayant au maximum de proposer des temps pleins ou en facilitant la complémentarité d'emploi avec d'autres structures (périscolaire, etc.)
- *Pour les animateurs vacataires* : plus d'implication dans le projet pédagogique, leur laisser le choix et la préparation de certaines activités ; hausse de la rémunération journalière ; intégration aux moments de rencontres conviviaux.

4. Méthode pédagogique

Nous nous inspirons des *méthodes pédagogiques actives et positives* basés sur les besoins de l'enfant et qui favorise le développement de l'autonomie et l'estime de soi. Nous nous inspirons des travaux de Maria Montessori ou de Célestin Freinet par exemple.

« Quand les parents font à sa place, par manque de temps, par impatience, pour se simplifier la vie, ou pire, par mépris pour les capacités de l'enfant. Celui-ci n'a pas l'occasion de sentir par lui-même ce dont il est capable » Isabelle FILLIOZAT

Notre objectif est de laisser faire seul l'enfant aux travers d'activités progressives et sensorielles. Les animateurs proposent des activités adaptées aux caractéristiques des enfants pour que ce dernier puisse se l'approprier. Il est essentiel de ne pas faire à la place mais de donner « les outils » à l'enfant pour qu'il puisse le faire seul

L'animateur devra favoriser l'autonomie de l'enfant, être à l'écoute, observer et permettre l'expression de chaque enfant. Il va l'aider à progresser et à se réaliser. Il prendra en compte chaque individu dans le groupe, tant sur ces besoins que sur son rythme, par son écoute attentive et sa disponibilité.

Pour cela, nous avons mis en place différents moyens afin de nous rapprocher au plus près de cette pédagogie :

- Créer des tâches simples mais réalisables (ranger le jeu que l'enfant vient d'utiliser, débarrasser sa table, etc.)
- Aménager des temps libres ou des activités en autonomie
- Encourager les plus grands à aider les plus petits, ou même à leur concevoir des « grands jeux » (une chasse au trésor par exemple)
- Prévoir du matériel adapté à chaque âge

5. Fonctionnement général de l'ALSH

L'intégralité du fonctionnement est détaillée dans un règlement intérieur distribué et signé par chaque famille lors des inscriptions. (Annexe 2)

▪ Le Public

L'ALSH accueille environ 90 enfants âgés de 3 à 11 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis. Les groupes sont organisés selon 4 tranches d'âge.

Pour s'inscrire à l'ALSH l'enfant doit avoir 3 ans révolus être scolarisé.

Les différents groupes :

- Les « 3/4 ans » : 16 places
- Les « 5/6 ans » : 20 places
- Les « 7/8 ans » : 24 places
- Les « 9/11 ans » : 24 places

Les groupes ont été remaniés pour tenir compte des caractéristiques de chaque tranche d'âge. Par exemple il y avait trop d'écart entre les enfants de 3 ans et de 5 ans sur un même groupe.

Ces groupes sont donnés à titre indicatif est des ajustements dans l'organisation de ces tranches d'âges peuvent être effectués en fonction des inscriptions ou des besoins des enfants.

Des exceptions peuvent également être faites à cette répartition. L'équipe pédagogique, après discussion avec la famille, peut proposer pour le bien de l'enfant un accueil sur telle ou telle tranche d'âge.

▪ **Dates et horaires d'ouvertures**

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires (sauf jours fériés et vacances de Noël).

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30. L'accueil du matin est échelonné de 7h30 à 9h et le soir, les départs se font entre 17h et 18h30. Ces horaires peuvent être modifiés lors de sorties ou d'activités spécifiques.

▪ **Inscriptions**

Pour les mercredis, L'inscription peut s'effectuer à la demi-journée :

- Journée complète avec repas
- Demi-journée : matinée + repas (départ de l'enfant entre 13h15 et 13h45) ou repas + après-midi (arrivée de l'enfant entre 11h45 et 12h)

Cette souplesse permet aux enfants d'avoir des temps de repos durant la semaine.

Pour les vacances, les inscriptions se font à la journée ou à la semaine.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Le prix de la journée prend en compte le repas de midi, le goûter de 16h30 ainsi que toutes les activités. Des tarifs différents de la grille tarifaire peuvent être établis pour certaines activités (séjours, stages...).

▪ **La communication**

Avant chaque période de vacances une plaquette informative est transmise aux familles. Elle est diffusée via les écoles ou par envoi de mail. Les familles sont informées des activités ainsi que des dates d'inscriptions.

Les échanges avec les familles se font majoritairement par mail. Des temps de rencontres sont bien entendu prévus lorsque c'est nécessaire.

Le projet éducatif, le projet éducatif, les dossiers d'inscriptions, les actualités ...sont disponibles sur le site www.coeurdesavoie.fr

6. Les enfants et leurs familles

▪ La place des familles

Le temps des inscriptions est un moment privilégié avec les familles, nous faisons le maximum pour les mettre en confiance, leur présenter l'accueil de loisirs ainsi que le projet éducatif et le projet pédagogique.

Nous proposons au moins une fois par vacances un temps avec les parents = spectacle, goûter, jeux... C'est un moment d'échange important.

▪ Sécurité et soins des enfants

▪ La sécurité

Nous sommes garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Même si nos locaux ont d'autres usages nous veillons pour qu'ils soient adaptés aux enfants.

L'agrément de la Pmi est de 24 places pour les – de 6 ans. Nous appliquons les recommandations (petits toilettes/ caches prises ...).

Nous veillons toujours à ce que les différentes portes de sorties soit fermées, que les portails des cours soient également fermés, ainsi que la porte de la buanderie où sont stockés les produits d'entretien.

Nous demandons aux familles d'équiper leurs enfants en fonction de la météo et des activités. Casquette obligatoire l'été par exemple. Les animateurs sont sensibilisés sur cette question. Ils n'hésitent pas à modifier les activités si les conditions climatiques et sécuritaires ne sont pas satisfaisantes.

Lors des sorties extérieurs les enfants portent tous le même tee shirt, cela permet une reconnaissance plus facile quand il y a du monde.

○ Les soins

Toute blessure ou soin même bénin est retranscrit sur le registre de soins en mentionnant la date, l'heure, les lésions et circonstances, les soins prodigués et les noms de l'enfant et de la personne qui l'a pris en charge.

En cas de traitement médical, les parents doivent fournir une ordonnance médicale, une autorisation d'administration du médicament et les médicaments à l'assistant sanitaire, en l'occurrence la directrice du centre.

Lors des sorties (en bus ou au gymnase) les animateurs sont toujours munis d'une trousse de secours avec tout le nécessaire pour les « petits bobos ».

La directrice sera toujours tenue au courant et les parents seront toujours informés (sur le moment ou en fin de journée suivant la gravité de l'incident).

Une partie de l'équipe est « secouriste sauveteur au travail » ou possède le PSC1.

- **Les enfants porteurs de handicap**

L'ALSH accueille également les enfants porteurs de handicap à l'issue d'un entretien préalable entre les parents et la directrice. En effet, les élus de la Communauté de Communes sont sensibles à cette question et des moyens supplémentaires peuvent être alloués pour permettre un accueil dans les meilleures conditions possibles (recrutement d'un animateur supplémentaire si besoin par exemple.)

7. Les activités

Notre accueil est avant tout un lieu de vacances, de loisirs qui offre une diversité d'activités organisées afin que les enfants prennent du plaisir à venir et à revenir au centre.

- **Le choix des activités**

Nous proposons des activités adaptées aux âges et aux besoins des enfants. Un programme différent est élaboré par tranche d'âge, entre animateurs mais également de concert avec les enfants pour qu'ils soient un maximum acteur de leurs vacances. Nous alternons entre des activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques. Nous proposons également des « grands jeux » pour développer leur imagination.

Le choix des activités découle d'un projet d'animation pour ainsi éviter au maximum les animations de consommation ou occupationnelles. Pour cela nous mettons en place des activités en fonction d'un thème défini. Dans le fonctionnement actuel, un thème est proposé par semaine pendant les vacances d'été, un pour chaque « petite vacance », et un par période de 10 mercredis environ. Le thème permet d'avoir une cohérence dans nos actions.

Il est essentiel que les enfants aient des « moments de respirations » ou des moments de jeux qui ne sont pas guidés par l'adulte. Le programme n'est pas surchargé pour laisser la place à ces temps importants pour les enfants. L'oisiveté et l'ennui sont possibles. L'animateur se met en retrait pour laisser les enfants jouer librement.

- **Les intervenants ou prestataires**

Nous avons recours à un certain nombre de prestataires professionnels. Ces prestataires nous permettent de proposer des activités que les animateurs ne peuvent pas encadrer seuls selon la législation en vigueur (escalade par exemple). Mais aussi pour leur compétence particulière dans un domaine (musique, poterie...).

A proximité nous avons également la piscine municipale, la médiathèque et la ludothèque. Nous nous rendons régulièrement dans ces équipements avec qui nous développons des partenariats.

▪ Les séjours

Nous proposons des séjours courts de 1 à 3 nuitées ainsi que des séjours de vacances déclarés spécifiquement, en complémentarité avec le projet global de l'ALSH.

▪ Les activités avec les autres ALSH

La communauté de communes gère au total 4 ALSH enfance sur le secteur. Nous proposons des activités en commun tel que des sorties, séjours ou grand jeux. Cela nous permet de mutualiser les moyens mais aussi de créer une cohésion entre les enfants d'un même territoire. Ces actions communes permettent aussi une solidarité entre les équipes et développent une cohérence d'offre entre les différents ALSH.

L'ALSH accueille les enfants jusqu' à leurs 12 ans, ensuite ils peuvent s'inscrire à l'Espace jeunes. Pour faciliter ce passage le groupe des 9/11 ans est appelé « passerelle ». Des actions régulières avec l'Espace Jeunes sont organisés. Les enfants connaissent déjà les animateurs et le fonctionnement s'inscrivent plus facilement dans cette structure.

▪ Le déroulement des activités

Avant de commencer une activité (sportive, créative, etc.), un moment d'échange est mis en place avec les enfants, sur l'actualité, l'activité du jour, etc. C'est un moment privilégié. En général, des petits groupes sont mis en place afin de faciliter le bon déroulement de l'activité. Les enfants sont libres d'aller chercher le matériel nécessaire pour la réalisation de l'activité. A la fin, tous les enfants sont sollicités pour le rangement du matériel (sportif ou créatif) mais aussi pour le nettoyage si besoin (le plus souvent pour les activités manuelles). Pendant l'activité l'animateur conseille, organise, anime... mais ne fait pas à la place des enfants. Il observe pour venir en aide à certains si besoin. Cette aide sera un conseil, la proposition de matériel, un échange....

8. Les locaux

L'ALSH est déclaré en multi-locaux. Ils sont tous deux sur la commune de Valgelon-La Rochette.

La commune met à notre disposition le centre d'animation et le restaurant scolaire de l'école « La Neuve ». Sur les deux sites, les locaux sont partagés avec le service périscolaire et les différentes associations.

Les enfants sont accueillis sur deux sites :

- Les groupes « 3/4 ans » et « 5/6 ans » sont au centre d'animation dans leurs salles respectives avec deux espaces extérieurs bien distincts pour respecter le rythme, la sécurité et les besoins de chacun des deux groupes.
- Les plus âgés « 7/8 ans » et les « 9/11 ans » sont accueillis dans la cantine de l'école « La Neuve ». Ils ont la possibilité d'accéder à une salle en plus pour les activités à l'étage de la cantine, à la salle de danse et à la cour de l'école.

Les différents espaces sont aménagés et décorés par les animateurs et les enfants afin de rendre l'endroit accueillant et chaleureux mais surtout de façon à ce que chacun d'eux

puisse s'approprier l'endroit dans lequel il va jouer, s'amuser et vivre durant toutes ses vacances.

▪ **La description des locaux**

Le centre d'animation est un bâtiment unique composé de plusieurs salles d'activités et de restauration. En entrant dans le centre, on découvre :

- Un hall d'accueil,
- Un grand couloir avec les vestiaires des enfants,
- Une grande salle d'activité principale dédiée aux enfants âgés de 5/6 ans,
- Deux salles d'activités dédiées aux enfants âgés de 3/4 ans (équipées d'un point d'eau et de mobilier et sanitaires adaptés aux – de 6 ans),
- Un autre espace sanitaires (+ de 6 ans) équipé pour les personnes handicapées,
- Deux salles de repos équipées de couchettes,
- Une buanderie fermant à clé, aménagée d'un lave-linge et d'une douche, et qui permet le stockage des produits d'entretien,
- Une salle de rangement pour le matériel pédagogique et sportif du centre de loisirs, L'accès est réservé aux animateurs. C'est rangé par leurs soins et étiqueté pour que tout le monde s'y retrouve. Chacun range les choses où il les a trouvées.
- Un bureau de direction : il est ouvert à tous. C'est un lieu de discussion et d'informations (affichage aux murs de toutes les informations nécessaires). Il est également un lieu d'accueil pour les parents, il doit donc rester en ordre.
- Une cuisine pédagogique où sont entreposés les goûters des enfants,
- Une salle de restauration et une cuisine à l'étage du bâtiment (avec ascenseur pour les personnes handicapées),
- Deux espaces verts clôturés pour plus de sécurité.

Les locaux de l'école qui sont mis à notre disposition, sont composés :

- D'un hall d'entrée avec les vestiaires des enfants et deux points d'eau
- De la salle de restauration aménagée par nos soins pour les activités,
- De sanitaires adultes en enfants (+ de 6 ans),
- D'un coin cuisine où l'on peut retrouver un point d'eau et le réfrigérateur (seuls les adultes y ont accès),
- D'une cour de récréation arborée et avec des tracés au sol (marelles, etc.)

▪ **Les autres espace mis à disposition**

La commune de Valgelon-La Rochette met également à notre disposition le gymnase, le stade et le dojo, la salle polyvalente en fonction de nos besoins et des disponibilités.

Ces locaux sont indispensables pour proposer des activités dans des lieux adaptés. Ils sont tous à proximité de l'ALSH il est donc facile de s'y rendre à pieds.

▪ **Entretien des locaux**

L'agent d'entretien, utilise des produits réglementés fournis par la Communauté de communes.

Tous les renseignements, concernant les produits et leurs réglementations se trouvent dans un classeur dans le bureau de la directrice.

Les animateurs contribuent à l'entretien (nettoyage après l'activité), afin de faciliter le travail de l'agent qui est fait tous les jours.

Une tenue adaptée est obligatoire pour l'agent d'entretien. (Chaussure de sécurité, blouse, gants...)

La méthode HACCP permet de faire face aux risques d'intoxication alimentaire. Elle analyse des dangers, grâce à des mesures préventives, des contrôles quotidiens et a des implications des équipes de restauration.

Au sein de l'accueil de loisirs, la réglementation est respectée et tout est mis en œuvre afin de garantir le bon déroulement du service.

9. Moyens humains

▪ **L'équipe**

, L'équipe pédagogique se compose de :

- 1 directrice diplômée d'un BPJEPS loisirs tous publics, qui est permanente sur un temps partiel annualisé. Elle est responsable du fonctionnement global de la structure même si elle n'est pas présente sur la totalité des ouvertures.
- 1 directrice adjointe BAFD sur la moitié des vacances
- 1 directrice adjointe BAFD sur la moitié des vacances et directrice sur les mercredis
- 9 animateurs diplômés (BAPAAT, BAFA, CAP PE) ou stagiaires du BAFA ou non diplômés
- 1 personnel de service engagé à l'année pour le service de cantine et l'entretien des locaux.

Pour la composition de notre équipe, au moins 50% de nos animateurs sont diplômés. En effet, le centre de loisirs doit répondre à des normes de la DDCS en ce qui concerne la qualification du personnel : animateurs diplômés à 50%, animateurs stagiaires à 30%, animateurs non qualifiés à 20%.

La plupart de nos animateurs sont annualisés car ils reviennent à chaque vacance et travaillent également les mercredis et en périscolaire à côté. Des animateurs vacataires sont recrutés en fonction des besoins (accueil d'un enfant porteur de handicap par exemple) et du nombre d'enfants inscrits. Le recrutement sur la Communauté de Communes est privilégié.

Nous faisons également régulièrement appel à d'autres professionnels en fonction de nos besoins.

▪ Le rôle de chacun

- *La direction :*

La directrice est responsable des enfants mais également des animateurs qu'elle a recrutés. Elle est la garante de la sécurité pour l'ensemble du groupe. Elle veille également à ce que son équipe s'approprie le projet éducatif de l'organisateur pour le décliner en projet pédagogique puis en projets d'animations.

Elle assure en plus le recrutement, la communication (avec les familles et les partenaires), la gestion du centre (budget, comptabilité, alimentation, etc.) et les fonctions administratives (normes, déclaration, etc.)

Elle est également l'assistant sanitaire, qui assure le suivi sanitaire des mineurs accueillis et qui prodigue les soins, administre les traitements médicaux et qui agit face aux urgences. Elle est responsable du matériel sanitaire (trousse de secours, registre d'infirmerie), de son contrôle et de son renouvellement.

La formation et l'évaluation des stagiaires en formation BAFA ou BAFD est également une facette de ses diverses fonctions.

Pour l'aider dans toutes ses tâches quotidiennes mais aussi en amont des vacances, deux directrices adjointes l'aident en tant qu'adjointes pédagogiques. Elles secondent la directrice dans ses actions en coordonnant l'équipe d'animation et en veillant à la bonne mise en œuvre du projet pédagogique. Les directrices adjointes sont également amenées à prendre la direction quand la directrice est absente (congs, maladie..).

- *Les animateurs :*

Les animateurs sont en relation directe avec les enfants ; ils doivent donc veiller à leur sécurité physique mais aussi morale et affective. Pour cela ils doivent connaître les règles de sécurité et la législation (si nécessaire des revues sur la législation sont consultables). Ils doivent construire une relation de qualité avec les mineurs et donc pratiquer une écoute active des enfants afin de les guider au mieux dans leurs choix.

Les animateurs doivent également manifester une réelle capacité à travailler en équipe : la communication, la négociation, la tolérance, la discussion sont les maîtres mots d'un bon travail d'équipe. Ils participent à la vie du centre, ils doivent donc être actifs et être force de propositions, d'initiatives.

Les animateurs, tout comme l'ensemble de l'équipe, se doivent d'offrir des vacances de qualité aux enfants. Ils doivent proposer des activités variées, ludiques (sportives, culturelles, créatives...) et réfléchies auxquelles les enfants pourront apporter leur petite « touche personnelle ». Ils devront dynamiser le groupe en tout temps (activités et vie quotidienne) afin de donner envie aux enfants de revenir au centre avec plaisir.

S'ils sont en contact direct avec les enfants, ils le sont également avec les différents acteurs d'un ALSH (parents, intervenants, personnel technique, etc). En participant à l'accueil ou lors de sorties, les animateurs devront veiller à développer leur communication ainsi que de bonnes relations avec tous. Ils agiront toujours dans la bienveillance car ils se doivent d'être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par les parents.

- *L'animateur stagiaire et l'animateur non diplômé :*

Est stagiaire, un animateur candidat au BAFA qui a suivi une session théorique de formation sanctionnée par la mention « session satisfaisante ».

Au contact des enfants l'animateur stagiaire a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé. Comptabilisé à part entière dans l'équipe pédagogique, il dispose à ce titre les mêmes droits et devoirs que les autres membres de l'équipe.

L'animateur en validation du stage pratique aura un suivi particulier. Des entretiens avec la directrice pourront lui permettre de conforter ou réajuster son attitude, ses pratiques et d'exprimer ses doutes ou ses envies. Un livret lui est remis en début de stage pour l'aider à se positionner. Il devra le remplir et l'emporter lors de ses entretiens.

L'équipe de direction ainsi que les animateurs les plus expérimentés l'accompagneront tout au long du stage, afin de donner des conseils et répondre aux questions pour l'aider à atteindre ses objectifs de formation.

L'animateur stagiaire devra se montrer impliqué, curieux et devra prendre des initiatives.

L'animateur non diplômé est intégré avec ce même fonctionnement dans l'équipe.

- *Le personnel de service :*

Le personnel de service assure l'organisation du service des repas (recours à une société de restauration extérieure) ainsi que le nettoyage des locaux (sanitaires, salles d'activités, cuisine...) tout en veillant à appliquer les conditions d'hygiène relatives aux établissements de restauration collective.

Il est d'usage pour nous, d'impliquer les enfants – via l'instauration de règles de vie – dans le rangement des salles d'activité, la propreté dans le centre et le débarrassage des tables à la fin du repas. Ces actions sont en adéquation avec le message que nous souhaitons faire passer aux enfants, à savoir : devenir un citoyen responsable.

Le personnel de service doit donc se montrer bienveillant avec les enfants. Et inversement les enfants doivent respecter cette personne aux même titre que le reste de l'équipe.

▪ **Le guide de l'animateur**

Un « guide de l'animateur » a été rédigé pour tous les animateurs en poste sur l'ALSH. Il est donné lors du recrutement pour que l'animateur en prenne connaissance avant sa première prise de poste. Il détaille entre autre :

- Les taux d'encadrements à respecter,
- Leurs différentes missions et leur rôle en tant qu'animateur,
- Le bon comportement à adopter,
- Le déroulement en détails d'une activité (conseils pour les moins expérimentés, comment analyser son activité, etc),
- Quelques petits rappels du règlement intérieur,
- Mais aussi et surtout les projets pédagogique et éducatif de l'organisateur.

▪ **Les réunions**

Les réunions sont obligatoires et comprises dans le temps de travail des agents. Elles sont essentielles au bon fonctionnement du centre et de la mise en œuvre de notre projet.

Les réunions de préparation sont organisées avant chaque période de vacances au nombre de deux : une pour établir le programme des vacances et réaliser les différentes commandes de matériels ; et l'autre pour préparer un maximum à l'avance les activités. Les animateurs n'arrivent pas les mains vides, ils doivent avoir des idées selon le thème qui leur a été donné auparavant. Pour les aider les animateurs ont accès à des ressources (internet, livret de jeux...).

Pour les aider dans cette tâche, les animateurs remplissent un fiche d'activité type elle reprends le programme de la semaine, le déroulé de l'activité, le matériel. Chaque fiche est affichée pour qu'elle soit consultable par tous mais surtout en cas d'absence de l'animateur référent de l'activité. (Annexe)

Il faut également penser à un plan B en cas de mauvaise météo... Les grands jeux et les activités manuelles sont le plus souvent répertoriés pour une utilisation future sur d'autres vacances.

Durant les vacances d'été, des réunions hebdomadaires sont mises en place les lundis soirs afin de lancer la semaine. Un retour est fait sur la semaine précédente et la semaine à venir est organisée. Il est également abordé les problèmes rencontrés avec certains enfants et la préparation des activités communes aux différents groupes.

C'est également lors de ces réunions que tout le monde peut exprimer son ressenti et éventuellement évacuer les potentielles tensions qui pourraient naître. Pour éviter de trop grosses tensions il est important d'instaurer un bon climat et une bonne communication au sein de l'équipe.

Pour souder l'équipe des temps moins formel sont aussi organisé.

10. Moyens financiers et Matériels

▪ Financiers

L'accueil de loisirs est financé par la Communauté de Communes Cœur de Savoie, la caisse d'allocation familiale (CAF) de la Savoie et par la participation financière des familles (en fonction du quotient familial).

Un budget est donc alloué pour le fonctionnement de l'ALSH.

▪ Matériels

L'ALSH dispose de matériel pédagogique et sportif que nous réactualisons régulièrement en fonction des besoins. La médiathèque et la ludothèque qui se situent à proximité du centre nous prêtent également souvent des jeux, des livres, des CD, etc. Nous avons également recouru aux objets de récupération.

▪ Déplacements et transports

Pour un certain nombre d'activités, nous devons effectuer des déplacements. Nous les faisons à pied, en minibus 9 places (prêté par la Commune Valgelon-La Rochette ou par la Communauté de communes Cœur de Savoie ou loué à des sociétés privées), en autobus (société privée).

Quelque soit le mode de déplacement, les animateurs sont sensibilisés au respect des règles de sécurité.

Lors des trajets à pieds, les animateurs veillent à se placer à des endroits stratégiques (en tête, à l'arrière et au milieu). Les enfants se rangent par deux en priorité ou en file indienne quand cela n'est pas possible, et circulent toujours sur les trottoirs. Les enfants doivent attendre que les animateurs soient en place sur les passages piétons pour traverser.

Nous veillons à ce que le trajet emprunté soit toujours repérer auparavant.

Lors des sorties en bus, nous veillons à ce que les enfants soient courtois avec le chauffeur et qu'ils respectent les règles de ce dernier. Les animateurs s'installent près des issues de secours et à intervalles réguliers dans le bus pour pouvoir agir en cas d'incident (enfant malade, perturbateur, etc.) Les enfants sont bien évidemment tous assis et attachés avant que le chauffeur ne démarre le bus. Les animateurs sont garants d'un trajet sécurisé et agréable pour tous (chauffeur compris).

11. Journée type

La journée type a été conçue dans un souci de respecter le rythme de l'enfant. Nous prenons en compte les besoins de chaque tranche d'âge.

- 7h30-9h15 : Accueil des enfants
C'est un moment de transition entre la famille et l'accueil de loisirs. L'enfant prend de nouveaux repères. C'est un temps calme, des jeux sont à disposition des enfants. La relation avec la famille est mise en avant.
Arrivée échelonnée des animateurs selon le planning.
- 9h15-9h30 : Rangement, lavage des mains et regroupement des enfants
- 9h30-11h : Activités du matin
- 11h-12h : Temps libre / informel
L'enfant se ressource avant le repas. C'est un moment de défoulement essentiel pour que le déjeuner se déroule dans le calme.
- 12h-13h : Passage aux toilettes et repas
C'est un temps calme et convivial.
La responsabilisation et l'autonomie des enfants sont mises en avant.
- 13h-13h15 : lavage des mains
- 13h15-14h15 : Temps calme / Informel
Période de digestion et de repos avant de reprendre les activités.
Moment de pause pour les animateurs.
Pour les plus jeunes temps de repos de 13h15 à 14h45
- 14h15-14h30 : Rangement et regroupement des enfants
- 14h30-16h : Activités de l'après-midi
Activité différente ou dans la continuité du matin
- 16h-17h : Goûter et temps de jeux libres, bilan de la journée avec les enfants
C'est un temps d'échange sur la journée.
- 17h-18h30 : Départ des enfants
L'enfant retourne chez lui, dans sa famille.
Départ échelonné des animateurs selon le planning.

Cette journée type est établie à titre indicatif. En fonction des besoins des enfants, des activités proposées, cette ligne de conduite peut être modifiée. Par exemple, si les enfants ont besoin d'un temps calme plus important après le repas, l'activité de l'après-midi commencera alors plus tard. Le mercredi, plus de temps est dédié à la détente et au repos pour toutes les tranches d'âges.

La journée type de l'animateur découle de cette journée. Il doit être présent sur tous ces temps. Des temps de pause, en alternance, sont organisés au cours de la journée (en général après le repas).

12. Organisation de la vie quotidienne

▪ Les différents accueils

○ Accueil du matin

L'accueil du matin se veut être calme, rassurant et personnalisé. Nous devons établir une relation de confiance entre la famille et nous. Le premier contact est toujours le plus important, il est donc naturel pour nous de faire en sorte qu'il se passe au mieux. Expliquer notre fonctionnement, proposer une visite permettra de rassurer enfant et parents.

Pendant qu'un des animateurs accueille les enfants et note leur présence sur la tablette ou la liste papier, l'autre s'occupe des enfants déjà présents en faisant des jeux avec eux. L'animateur responsable de l'accueil, veillera également à noter toutes les informations particulières données par les parents (par exemple, s'il ne se sent pas très bien ce matin, s'il a un rendez-vous dans la journée, etc.)

○ Accueil du soir

Les enfants partent progressivement, ils sont en temps libre jusqu'à l'arrivée de leurs parents. C'est un moment personnalisé car nous communiquons les informations importantes qui concernent l'enfant. Nous vérifions également qu'il n'oublie rien au centre, surtout s'il ne doit pas revenir les jours suivants.

Le départ des animateurs étant échelonné (en fonction du planning), les animateurs du soir écrivent les informations importantes dans un cahier avant de partir, afin que les animateurs du matin les prennent en compte dès le lendemain matin. Une vérification de la salle est également faite lorsque tous les enfants sont partis afin de faciliter le travail de l'agent d'entretien.

▪ Repas

Les repas sont fournis et livrés en liaison froide par la société LEZTROY située en Haute-Savoie. Leurs produits sont bios et viennent de productions locales. Les repas sont variés et équilibrés afin que les enfants découvrent de nouvelles saveurs. Ils sont livrés tous les jours afin de garantir la fraîcheur des produits. Des repas de substitution sont proposés pour les enfants aux régimes alimentaires particuliers.

Les repas sont ensuite réchauffés sur place, par l'agent de restauration, selon les règles d'hygiène (HACCP).

Le repas doit être un moment calme, convivial et de plaisir. Pour cela nous :

- Regroupons par tranche d'âges les enfants et les laissons se placer aux tables selon leurs affinités,
- Veillons au respect du volume sonore,

- Incitons les enfants à goûter à tout, mais nous ne les forçons pas s'ils n'aiment pas. Manger ne doit pas devenir une contrainte, bien au contraire ce doit être un moment de plaisir,
- Veillons à ce que les enfants ne fassent pas de gaspillage : pour cela nous leur servons en petite quantité, quitte à les servir à nouveaux,
- Permettons aux grands d'aider les plus petits (par exemple pour couper la viande) ce qui les responsabilise,
- Mettons à disposition des plus petits des couteaux afin qu'ils apprennent à s'en servir

- Temps de repos

Pour respecter au maximum le rythme de vie des enfants, nous leur aménageons un temps de repos après le repas du midi. Il est proposé à tous mais en aucun cas obligatoire. La sieste ou le temps de repos n'est en aucun cas une punition...

Pour les enfants plus grands (âgés de 7 à 11 ans), ce temps de repos est aménagé sous forme de temps calme avec des livres ou des coloriages, mais ils peuvent très bien s'allonger dans un endroit de la salle s'ils le souhaitent.

Pour les plus jeunes (âgés de 5 à 6 ans), des couchettes sont installées dans leur salle afin qu'ils s'allongent soit pour dormir, soit simplement pour se reposer. C'est un temps de relaxation donc en général les animatrices mettent une musique douce en fond afin d'apaiser les enfants et les aider à se détendre. En effet, la vie en collectivité est fatigante, il est important de recréer au maximum ce moment de calme que chaque enfant pourrait avoir chez lui s'il était seul.

Enfin pour les plus petits (âgés de 3 à 4 ans), une salle de sieste a été mise en place avec des couchettes. Les enfants apportent également leur couverture, doudou et oreiller pour se sentir comme à la maison. Ceux qui ne parviennent pas à s'endormir se reposent un moment puis vont faire des activités calmes avec leur animatrice.

13. Evaluation

Nous établissons des bilans pour chaque période de vacances ainsi qu'un bilan annuel regroupant les évaluations périodiques. Ils sont établis par la directrice qui recueille un certain nombre d'informations auprès des animateurs, des enfants et des parents.

Nous procédons à des évaluations quantitatives et qualitatives. Nous avons créé des outils notamment informatiques pour nous aider dans cette étude.

L'évaluation doit nous permettre de voir si nous parvenons à atteindre nos objectifs et selon les résultats, nous adaptons notre fonctionnement.

Plus précisément, nous établissons des bilans :

- *Quantitatifs :*

Ces données chiffrées nous permettent d'observer le taux de fréquentation et son évolution. Nous analysons également l'origine géographique des enfants car en tant que service intercommunal, nous souhaitons accueillir des enfants de toutes les communes se trouvant aux alentours.

Toutes ces données sont comptabilisées afin d'obtenir un bilan annuel.

Un outil informatique a été créé pour enregistrer toutes ces données. Ensuite nous les comparons à l'année précédente et les analysons afin de comprendre les évolutions. Nous ajustons nos actions pour que les évolutions aillent au maximum dans le sens de nos objectifs. Cet outil est commun à l'ensemble des structures Enfance Cœur de Savoie pour permettre une analyse afin de faire évoluer les fonctionnements.

- *Qualitatifs :*

Un bilan qualitatif est effectué pour chaque période mais aussi annuellement. Pour cette évaluation, nous prenons en compte l'avis :

- Des familles (enfants et parents) : leur opinion est prise en compte de façon informelle lors de différentes discussions, mais aussi grâce à des questionnaires.
- Des animateurs : ils participent pleinement à cette évaluation en remplissant à la fin de chaque période une fiche bilan. Il y a également une réunion à la fin de chaque période. Un certain nombre d'outils est utilisé afin de rendre leurs remarques pertinentes.

CRITERES	INDICATEURS
<i>Favoriser l'autonomie , la responsabilisation et la participation de chacun</i>	
Participation des enfants à l'élaboration des programmes	Nombre des résultats dans la boîte à idée Fréquence des temps prévu pour concerter les enfants
Autonomie des enfants	Constat au quotidien (capacité à faire ces lacets, à aller seul aux toilettes...)
<i>Encourager le respect , la tolérance et le vivre ensemble</i>	
Associer les enfants à l'élaboration des règles de vie	Vérifier que des temps soient bien organisés en début de semaine pour élaborer les règles de vie avec les enfants
Sensibiliser les enfants au notion de respect et de tolérance	Fréquence des disputes Constat au quotidien du respect de la politesse : Merci, bonjour.....
Mise en place de temps conviviaux	Veiller à proposer des temps conviviaux Calcul de la présence des familles
Favoriser l'entraide	Nombre de jeux coopératifs proposé Entraide dans les gestes de la vie quotidienne (aide pour le repas ...)
<i>Permettre l'accès aux loisirs pour tous en proposant des activités variées et adaptées</i>	

Brassage social	Etude comparative des quotients familiaux et des origines géographiques
Activités variées	Fréquence de la venue des intervenants Calcul de la diversité des activités proposées
<i>Inscrire les activités sur le territoire en relation avec les différents acteurs</i>	
Partenariat avec les associations locales	Fréquence des échanges et projet commun
Découverte du territoire	Nombre de sorties sur le territoires
Action avec les autres services enfance de la communauté de Communes	Nombres de réunion, projet commun
<i>Veiller à la complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux</i>	
Relation avec les familles	Analyses de conversations informelles Nombres de parents présents aux évènements conviviaux Analyses des échanges lors des inscriptions
<i>Favoriser l'épanouissement de l'enfant</i>	
Respect des rythmes	Veiller à ce que les animateurs respectent la journée type Observation des enfants au quotidien
Permettre à l'enfant d'être valorisé	Affichage des œuvres pour les mettre en avant Nombre de temps conviviaux avec les parents
Veiller à l'hygiène	Fréquence du lavage de mains
Veiller à l'équilibre alimentaire	Réunion avec le prestataire des repas Fréquence des fruits dans les gouters
<i>Favoriser la stabilité et la cohésion de l'équipe</i>	
Travail en équipe	Fréquence des réunions Evaluations des animateurs Observation des personnalités pour créer les binômes
Créer une cohésion d'équipe	Fréquences de la gestion des conflits Fréquence des réunions bilan et temps informels conviviaux entre animateurs
Aider l'animateur à progresser en étant acteur de sa formation	Entretien annuel , entretien informel Suivi et évaluation des stagiaires

Rédaction à 6 mains...

ANTUNES Marion
BALME Vénéaëlle
SALLES Noémie